



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 33
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 1
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 1

Délibération N° : 23.037/K

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

SEANCE DU 30/03/2023

LE JEUDI TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Monsieur Lionel SENTENAC,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ,
Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON, Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Karim SELLAMI, Monsieur Eric BASSET,
Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL, Monsieur Arnaud DEGEN,
Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

ABSENTS EXCUSES :

Madame Fatiha AKHSIL

POUVOIRS :

Monsieur Manuel DE CARVALHO a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impérativement à M. le Maire

SEANCE DU 30/03/2023

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation, et notamment ses articles L 212-10 (création de la Caisse des Ecoles), et R212-26 (composition de la Caisse des Ecoles),

VU la délibération de la Caisse des écoles du 28 mars 2007, fixant à cinq le nombre de conseillers municipaux participant au Comité de la Caisse des écoles,

VU la délibération n°20.015/K du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant élection des délégués du Conseil municipal au comité de la Caisse des Ecoles,

VU les statuts de la Caisse des écoles,

CONSIDERANT la démission de Madame Caroline COLL-GARNIER du Conseil municipal par lettre en date du 4 mars 2023, remise en mains propres au Maire,

CONSIDERANT l'installation de Monsieur Jean-Marc TREUIL en tant que Conseiller municipal, au Conseil municipal du 30 mars 2023,

CONSIDERANT sa candidature en tant que délégué au Comité de la Caisse des Ecoles,

CONSIDERANT la nécessité de pourvoir au remplacement du délégué démissionnaire au sein du Comité de la Caisse des Ecoles,

CONSIDERANT que selon la jurisprudence du Conseil d'Etat en date du 29 juin 1994 (Agard), la désignation des membres doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder et donc de voter à main levée,

SEANCE DU 30/03/2023

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : DESIGNNE Monsieur TREUIL comme délégué au Comité de la Caisse des Ecoles.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 31/03/2023

**Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine**

Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 31/04/2023

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 23.037/K

Objet de l'acte : DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DE LA
CAISSE DES ECOLES

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20230330-BRU_DE_22638_1-DE

Date de l'acte : 30/03/2023

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_22638_1

Date de réception en Préfecture : 03 avril 2023